

# Bienvenue

## au Secteur science infirmière

de l'Université de Moncton,  
campus d'Edmundston (SSI-UMCE).



- 3 | Mot de bienvenue
- 4 | Vision, mission et valeurs de l'ÉRSI
- 5 | Personnel administratif du SSI-UMCE

## **Section A**

### **6 | Renseignements généraux**

- 6 | Adresse courriel et NI
- 6 | Profil étudiant
- 6 | Cours obligatoires de français
- 7 | Cours obligatoires d'anglais
- 7 | Cours au choix et cours OFG
- 7 | Cours de biologie (BIOL 2133/2233)
- 8 | Conditions de maintien au programme
- 8 | Répertoire universitaire
- 9 | Matériel pour les cours théoriques

## **Section B**

### **9 | Cours cliniques**

- 9 | Prérequis pour les cours cliniques
- 9 | Exigences immunitaires
- 10 | Exigences Soins immédiats en réanimation (SIR)
- 11 | Exigences de la vérification du dossier judiciaire
- 11 | Exigences additionnelles provenant des milieux cliniques
- 11 | Tenue professionnelle et matériel requis
- 12 | Informations additionnelles - cours cliniques

## **Section C**

### **13 | Services aux étudiants**

- Centre de santé
- service de psychologie
- SASA
- SMI
- mentorat
- etc

- 14 | Annexe A
- 16 | Annexe B
- 17 | Annexe C

# ***Mot de bienvenue***

Bonjour chères étudiantes et chers étudiants,

Nous désirons vous souhaiter la bienvenue au Secteur science infirmière de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston (SSI-UMCE). Toute l'équipe de l'UMCE est heureuse à l'idée de vous accueillir et de travailler avec vous. Afin de faciliter quelque peu le processus des premiers jours d'entrée à l'université et afin d'assurer un bon déroulement de votre parcours d'études, nous désirons vous faire parvenir quelques consignes spécifiques.

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer par courriel avec l'une des personnes suivantes :

Vision, mission et valeurs de l'ÉRSI

- **Madame Manon Ruest Bourgoin,**  
adjointe administrative  
[manon.ruest-bourgoin@umoncton.ca](mailto:manon.ruest-bourgoin@umoncton.ca)
- **Madame Tina Emond,**  
chef du Secteur  
[tina.emond@umoncton.ca](mailto:tina.emond@umoncton.ca)
- **Madame Lisa Morin,**  
coordinatrice clinique  
[lisa.morin@umoncton.ca](mailto:lisa.morin@umoncton.ca)

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !



# Vers l'avenir

## Vision

Excellence en formation infirmière en français afin de développer des chefs de file dans l'exercice de la profession.

## Mission

Former des infirmières et des infirmiers compétents se démarquant par leur leadership, leur résilience et leur contribution à l'évolution de la profession, du système de santé et de la société.

## Valeurs

Respect  
Honnêteté  
Compassion  
Engagement  
Collaboration  
Responsabilisation  
Innovation



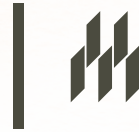
UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

# Personnel administratif du SSI-UMCE

## Université de Moncton, campus d'Edmundston

165, boulevard Hébert, Edmundston, N.B., E3V 2S8

Télécopieur : (506) 735-5373



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS D'EDMUNDSTON



### Tina Emond

**Chef du Secteur science infirmière (UMCE)**  
**Professeure agrégée, , Ph. D. Sc. inf.**

Courriel : [tina.emond@umoncton.ca](mailto:tina.emond@umoncton.ca)  
Téléphone : (506) 737-5330  
Bureau : PSL-339

### Lisa Morin

**Professeure chargée d'enseignement clinique**  
**Coordinatrice clinique, M. Sc. inf.**

Courriel : [lisa.morin@umoncton.ca](mailto:lisa.morin@umoncton.ca)  
Téléphone : (506) 737-5136  
Bureau : PSL-349



### Manon Ruest Bourgoin

**Adjointe administrative**

Courriel : [manon.ruest-bourgoin@umoncton.ca](mailto:manon.ruest-bourgoin@umoncton.ca)  
Téléphone : (506) 737-5138  
Bureau : PSL-337

## SECTION A

# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Adresse courriel et NI

Lors de votre avis d'admission à l'université, vous avez reçu un **nom d'utilisateur** *ex : eab1234* et un **NI (numéro d'identification)** *ex : A00012345*. Votre nom d'utilisateur sera aussi utilisé pour créer votre **adresse courriel étudiant** (*ex : eab1234@umoncton.ca*). Cette adresse courriel universitaire devra être celle que vous utiliserez tout au long de votre programme. Il sera important de vérifier vos courriels régulièrement et d'y répondre et ce, dès maintenant, car des informations importantes vous seront transmises.

### Profil étudiant

Un profil indiquant tous les cours requis pendant vos quatre années de formation (*voir Annexe A*) vous permettra de suivre votre cheminement universitaire.

Le **règlement 10.1.1** du Répertoire de l'Université de Moncton stipule que « *l'étudiante ou l'étudiant suit normalement le profil de son programme* ». Cela signifie qu'il faut normalement respecter le nombre de crédits prévus et la séquence des cours pour chacune des sessions (par exemple, compléter les cours de première année avant de débiter ceux de la deuxième année du programme et ainsi de suite).

Il est de **votre responsabilité** de vous assurer que vous êtes inscrits aux bons cours pour chaque session. Si vous avez des questions en lien avec votre cheminement, n'hésitez pas à consulter la gestionnaire des dossiers étudiants de 1<sup>er</sup> cycle, madame Tina Emond : [tina.emond@moncton.ca](mailto:tina.emond@moncton.ca)

Il est également très important d'aviser la gestionnaire des dossiers si vous décidez de vous retirer d'un cours que vous avez déjà débuté.

### Cours obligatoires de FRANÇAIS

Selon le **règlement 6.1.3** du Répertoire de l'Université de Moncton, la personne étudiante doit avoir obtenu tous les crédits de français exigés pour combler les besoins de formation linguistique avant de pouvoir s'inscrire à tout cours de niveau 3000 et 4000. **Cela signifie qu'il faut avoir réussi tous les cours FRAN exigés avant de débiter la troisième année de votre programme d'études.** Si vous devez suivre plus de 2 cours (*6 crédits*) de français, il vous est fortement

recommandé, afin d'éviter un horaire trop chargé, de faire les cours FRAN à la session printemps-été, à la fin de la première année du programme. Ces cours FRAN faits en surplus des 2 cours obligatoires de français (6 crédits) peuvent être crédités comme cours au choix. Le nombre de cours FRAN que vous devez compléter est déterminé par le résultat de votre [test obligatoire de classement en français](#).

### **Cours obligatoires d'ANGLAIS**

Un [test de classement en anglais](#) est également obligatoire. Le cours d'anglais qui figure au programme du Baccalauréat en science infirmière est ANGL1022. Selon votre résultat au test de classement, il est possible que vous deviez compléter un ou deux cours supplémentaires. Il est également possible que votre résultat dépasse le niveau ANGL1022. Si c'est le cas, vous n'aurez pas à effectuer de cours d'anglais, mais vous aurez un cours de 3 crédits de votre choix à compléter. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la page à propos du [Test de classement en anglais](#).

### **Cours au choix et Cours OFG**

Selon le **règlement 1.6.3** du Répertoire de l'Université de Moncton, les cours au choix doivent être de contenu différent ou de niveau supérieur au contenu d'un cours déjà réussi. À cet effet, « l'Université se réserve le droit de ne pas accepter un cours au choix dont le contenu est semblable ou de niveau inférieur au contenu d'un cours déjà réussi ».

Il est important de tenir compte de cette exigence lorsque vous choisissez [vos cours au choix et vos cours OFG](#). Vous pouvez consulter la responsable des dossiers étudiants du SSI-UMCE pour vous assurer que les cours aux choix que vous avez choisis sont acceptés.

### **Cours biologie (BIOL 2133 et BIOL 2233)**

Selon un règlement de l'ÉRSI, vous devez réussir les cours BIOL 1133 (Anatomie Physiologie Humaines I) et BIOL1233 (Anatomie Physiologie humaine II) pour être promu à la deuxième année du programme du Baccalauréat en science infirmière. **Si vous n'avez pas réussi ces deux cours, vous ne serez pas autorisés à vous inscrire aux cours de la deuxième année du programme.**

Vous devez également réussir les cours BIOL 2133 (Physiologie humaine I) et BIOL2233 (Physiologie humaine II) pour être promu à la troisième année du programme du Baccalauréat en science infirmière. **Si vous n'avez pas réussi ces deux cours, vous ne serez pas autorisés à vous inscrire aux cours de la troisième année du programme.**

### **Conditions de maintien au programme**

La personne étudiante dont la moyenne cumulative est inférieure à 2.00 après s'être inscrite à temps complet et à au moins 21 crédits est automatiquement en probation. La moyenne cumulative minimale exigée passera à 2.30 dès la fin de la deuxième année d'études et ce, jusqu'à la fin de son programme, voir le [paragraphe « Promotion » sur la page des Programmes \(Baccalauréat en science infirmière\)](#).

Pour plus d'informations au sujet de la probation, veuillez consulter la section Règlements universitaires, sous l'onglet Premier cycle et référer à l'[article 8. Régime des études, voir item 8.11 – Exigences de maintien](#)

À chaque fin de session, votre moyenne cumulative sera calculée par le Registrariat. Si votre moyenne ne respecte pas les exigences minimales, votre dossier sera étudié. Par conséquent, votre maintien au programme dépend de votre moyenne cumulative. Vous pouvez consulter la gestionnaire des dossiers étudiants de 1<sup>er</sup> cycle, Tina Emond, pour plus de précisions.

La personne étudiante qui obtient la note "E" dans un cours SINF de niveau 2000, 3000 ou 4000 **ne sera pas permis d'entreprendre des cours SINF de ce même niveau avant la fin de l'année académique**, à moins d'une permission spéciale à la suite de l'évaluation du dossier.

Il est possible de reprendre **un cours échoué une seule fois**. Une personne qui a deux échecs au même cours se verra **exclue du programme** à moins d'une circonstance exceptionnelle.

### **Répertoire universitaire**

La connaissance des règlements et des procédures universitaires, ainsi que l'obligation de s'y conformer sont une responsabilité individuelle - voir la page à propos des [Règlements universitaires](#).



Il est également important de bien comprendre le programme du [Baccalauréat en science infirmière – Programmes](#).

### **Matériel pour les cours théoriques**

La liste des **manuels de cours** vous sera donnée en début de session. Ces manuels sont disponibles pour l'achat à la librairie de l'UMCE.

Il sera également essentiel de faire l'achat d'un **ordinateur portable** qui sera utilisé tout au long de votre formation dans les cours, dans les laboratoires et pour les examens.

## **SECTION B**

# **COURS CLINIQUES**

### **Prérequis pour les cours cliniques**

Dans le cadre du programme de science infirmière, la personne étudiante suivra plusieurs cours cliniques. Les différents milieux cliniques exigent certains prérequis afin d'être éligible à entrer en milieu clinique.

- **Exigences immunitaires**

Les établissements de soins où la personne étudiante fera des cours cliniques exigent des preuves d'immunisations contre certaines maladies contagieuses (*voir Annexe B*). **La personne étudiante n'ayant pas démontré les preuves d'immunisations et/ou obtenu les immunisations requises avant le début de l'expérience clinique se verra refuser l'accès aux milieux cliniques.** Les frais reliés à certains vaccins pourront être encourus et être assumés par la personne étudiante.

Il est important de débiter le processus relié à votre profil immunitaire **dès maintenant**. En premier lieu, nous vous demandons de communiquer avec le bureau de la santé publique de votre région ou le bureau de votre médecin et/ou infirmière praticienne afin d'obtenir une copie de votre **profil immunitaire**. Si vous avez votre carnet d'immunisation à l'enfance ou autres preuves d'immunisations, veuillez rassembler tous ces documents puisqu'ils seront importants pour la suite. Si vous n'avez aucune preuve immunitaire, il est encore possible de rencontrer les exigences des milieux, mais il faut commencer dès maintenant.

Lors de vos premières journées de cours à l'université (début septembre), l'infirmière de l'UMCE, madame Véronique Cormier, viendra vous rencontrer en salle de classe afin de vous faire part de certaines précisions en lien avec les vaccins requis pour l'entrée à vos stages. Vous devrez alors remplir quelques formulaires qui seront utilisés pour ouvrir votre profil immunitaire. Lors de cette rencontre, vous devrez avoir en main :  **votre adresse courriel,** votre  **adresse postale,** votre  **numéro de téléphone** et votre  **numéro d'assurance maladie.** Par la suite, vous devrez vous assurer de  **fixer un rendez-vous au bureau de santé de l'UMCE** afin que l'infirmière puisse faire un suivi étroit des vaccins exigés. Il sera possible alors d'avoir des rendez-vous pour certaines vaccinations ou encore pour des demandes de tests sérologiques en lien avec certaines maladies contagieuses. Il sera important d'avoir votre carnet de vaccination en main lors de votre premier rendez-vous avec l'infirmière.

Le profil immunitaire sera effectué en collaboration avec l'infirmière de l'UMCE et la coordinatrice clinique. Le cheminement de ce profil immunitaire sera déterminé et géré par le bureau de santé de l'UMCE et il sera ***extrêmement important de respecter les directives afin d'être éligible pour accéder aux cours cliniques. Un non-respect des échéanciers pour la vaccination pourrait entraver le cheminement du programme d'études.***

L'ÉRSI se réserve le droit de partager les informations concernant les preuves immunitaires des personnes étudiantes aux établissements de santé où la personne étudiante effectuera ses cours cliniques.

- **Exigences Soins immédiats en réanimation (SIR)**

Le cours de ***SIR niveau C avec DEA pour enfant, bébé, adulte*** (durée d'environ 4 heures) devra être complété en date du ***1<sup>er</sup> décembre de la première année.*** Au début de la session automne, des formations de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC seront planifiées et offertes au SSI-UMCE, possiblement lors des fins de semaine. Toutefois, la personne étudiante peut choisir de compléter la formation avec l'organisme de son choix et présenter sa preuve de certification avant la date limite. Les frais associés à ce cours sont la responsabilité de la personne étudiante. Une attestation de cette certification devra être transmise à l'adjointe administrative, Manon Ruest Bourgoïn.

À partir de la 2<sup>e</sup> année au programme, la personne étudiante devra compléter annuellement la recertification d'environ 3 heures : le **SIR niveau C avec DEA pour enfant, bébé, adulte**. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter Manon Ruest Bourgoin.

- **Exigences de la vérification du dossier judiciaire**

L'ÉRSI et les milieux cliniques exigent une preuve de vérification de votre dossier judiciaire **avant** le début des cours cliniques en foyers de soins, en milieux hospitaliers ou en communauté. La version originale de ce document, comprenant la vérification des antécédents auprès des personnes vulnérables, doit être déposée au bureau de l'adjointe administrative, Manon Ruest Bourgoin. La date limite pour déposer cette preuve est le **1<sup>er</sup> décembre de votre première année**. À noter que la demande ne peut être effectuée qu'après **avoir atteint l'âge de 18 ans**. Dans le cas où votre 18<sup>e</sup> anniversaire est après la date limite du 1<sup>er</sup> décembre, veuillez en aviser la personne responsable de la coordination clinique, Lisa Morin, qui déterminera avec vous une autre date limite pour remettre cette vérification.

Il vous sera donc possible de débiter le processus de cette vérification du dossier judiciaire en vous rendant au poste de police de votre région. Une lettre indiquant le but et la démarche à suivre est placée à l'*Annexe C*.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la coordinatrice clinique Lisa Morin ou l'adjointe administrative, Manon Ruest Bourgoin.

- **Exigences additionnelles provenant des milieux cliniques**

Au cours du programme de science infirmière, certains milieux cliniques exigent que les personnes étudiantes complètent des modules d'orientation ou autres formations avant le début des cours cliniques. **La personne étudiante n'ayant pas complété les modules obligatoires se verra refuser l'accès aux milieux cliniques**. La personne responsable de la coordination clinique, Lisa Morin, communiquera avec la personne étudiante, le cas échéant.

- **Tenue professionnelle et matériel requis**

**Pour le semestre d'automne de la première année**, vous devez vous procurer le matériel suivant :

1. **Sarrau blanc** : assez long pour recouvrir le bas des hanches : le sarrau sera obligatoire lors des cours pratiques en laboratoire dès septembre de votre première année et tout au long de votre cheminement théorique et clinique.
2. **Chaussures** : le port d'espadrilles ou de souliers plats blancs, gris ou noirs avec un minimum de détails en couleur, propres et silencieux, sont exigés en laboratoire et en clinique.

***Pour le semestre d'hiver de la première année,*** vous devez vous procurer le matériel suivant :

1. **Stéthoscope** : l'achat d'un stéthoscope est obligatoire pour le mois de janvier de votre première année. Si vous désirez obtenir des suggestions ou si vous désirez de plus amples informations concernant cet achat, vous pourrez communiquer avec vos professeures
  2. **Uniforme** : l'uniforme de couleur bleu marin a été choisi par l'ÉRSI afin que les personnes étudiantes puissent être facilement identifiées par le personnel et les personnes soignées.
- **Informations additionnelles - cours cliniques**

Dès la première année, la personne étudiante débutera des cours cliniques dont l'horaire peut varier (par exemple, des relais de jour, de soir ou de fin de semaine). Lors de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année au programme, des cours cliniques auront lieu à la session printemps-été. Il est possible qu'une session débute avant la date indiquée dans le calendrier universitaire et qu'elle se termine à la fin juin. Les frais de déplacements vers les milieux cliniques devront être assumés par la personne étudiante.

Les étudiantes et étudiants de la communauté internationale devront avoir obtenu **un permis de travail** afin de pouvoir intégrer les cours cliniques dans les différents milieux de soins.



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS D'EDMUNDSTON

## SECTION C SERVICES AUX ÉTUDIANTS

### Directrice des Services à la vie étudiante

Natacha Sirois

506 737-5045

[natacha.sirois@umoncton.ca](mailto:natacha.sirois@umoncton.ca)

Local PSL-203



### Prêts étudiants

Kelly Thibodeau

506 737-5075

[kelly.thibodeau@umoncton.ca](mailto:kelly.thibodeau@umoncton.ca)

Local A115-K



### Service de santé

Véronique Cormier

737-5295

[servicesanteedupole@umoncton.ca](mailto:servicesanteedupole@umoncton.ca)

Local A115-D



### Service d'accès et de soutien à l'apprentissage

Anne Michaud

506 737-5110

[anne.michaud@umoncton.ca](mailto:anne.michaud@umoncton.ca)

Local PLL-217



### Service de logements, et de bourses

France Nadeau

506 737-5288

[france.nadeau@umoncton.ca](mailto:france.nadeau@umoncton.ca)

Local A115-J



### Vie étudiante, socio-culturel, sports et La Cheminée

Andréa Laplante-Dubé

506 737-5279

[andrea.dube@umoncton.ca](mailto:andrea.dube@umoncton.ca)

Local A115-H



### Agent de liaison au recrutement international

Segun Afolabi

506 737-5047

[segun.afolabi@umoncton.ca](mailto:segun.afolabi@umoncton.ca)



### Agente de liaison et intégration

Lydia Khereddine

506 737-5244

[lydia.khereddine@umoncton.ca](mailto:lydia.khereddine@umoncton.ca)

Local PSL-211



### Agente d'inclusion

Anne-Florence Autale

506 737-5155

[anne-florence.autale@umoncton.ca](mailto:anne-florence.autale@umoncton.ca)

Local PSL-218



NOM :

NI :

Date d'admission : 202320

PROGRAMME DE BACCALAURÉAT ÈS SCIENCE INFIRMIÈRE (pour étudiant ou étudiant régulier)  
(120 CRÉDITS : 4 ANS)

MOYENNE :

<u>Première année</u>	Session	Note	Crédits	<u>Troisième année</u>	Session	Note	Crédits
BIOL-1133 Anat. physiol. Humaine I	A		3	SINF-3323 Approche inf. : santé famille	A		3
FRAN-1600 Communication écrite (OFG 8) <sup>1</sup>	A		3	SINF-3513 Périnatalité	A		3
PSYC-1000 Introduction à la psychologie	A		3	SINF-3533 Approche inf. : santé mentale	A		3
SANT-1003 Initiation aux études : santé (OFG 1) <sup>1</sup>	A		3	SINF-3803 Santé des populations	A		3
SINF-1814 Fondements science infirmière	A		4	STAT-2653 Statistique descriptive (OFG 5)	A		3
<b>HIVER</b>				<b>HIVER</b>			
BIOL-1233 Anat. physiol. humaine II	H		3	SANT-3023 Méthodes de recherche en santé (OFG 7)	H		3
FRAN-1500 Communication orale (OFG 8) <sup>1</sup>	H		3	SINF-3912 Soin périnatalité et pédiatrie	H		2
SINF-1823 Santé et chronicité I	H		3	SINF-3922 Soin santé mentale	H		2
SINF-1922 Soin aînés et évaluation physique	H		2	Cours de formation générale (OFG 6)	H		3
SOCI-1001 Introduction à la sociologie (OFG 3)	H		3	<b>PRINTEMPS/ÉTÉ</b>			
<b>Total 30 crédits</b>				<b>Total 30 crédits</b>			
<b>Deuxième année</b>							
ANGL-1022 Language, writing and reading OU 3 crédits de cours au choix (OFG 9) :	A		3	<b>Quatrième année</b>			
BIOL-2133 Physiologie humaine I	A		3	SINF-4814 Santé et complexité	A		4
SINF-2813 Chronicité et acuité I	A		3	SINF-4823 Leadership et gestion de soin (OFG 4)	A		3
SINF-2823 Chronicité et acuité II	A		3	□SINF-4912 ou □SINF-4922	A		2
SINF-2912 Soin et chronicité	A		2	Cours de formation générale (OFG 2) :	A		3
				Cours à option dans les disciplines connexes (voir liste se trouvant à la fin de la feuille de route, page 2)	A		3
				SINF4801 Préparation examen autorisation			1
BIOL-2233 Physiologie humaine II	H		3	<b>HIVER</b>			
SANT-2003 Pharmacologie et médication	H		3	SINF-4803 Théories et tendances	H		3
SINF-2833 Chronicité et acuité III	H		3	□SINF-4912 ou □SINF-4922	H		2
SINF-2843 Santé et acuité	H		3	SINF-4935 Préceptorat	H		5
SINF-2852 Laboratoire en soin infirmier	H		2	<b>Total 25 crédits</b>			
SINF-2922 Soin et chronicité ou acuité	H		2	<b>TOTAL 120 crédits</b>			
<b>PRINTEMPS/ÉTÉ</b>				<b>Classement en français :</b>			
SINF-2935 Soin et acuité	P		5 4	<b>Classement en anglais :</b>			
<b>Total 35 crédits</b>							

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en science infirmière

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
<b>OFG 1</b>	Initiation au travail intellectuel universitaire	SANT 1003 Initiation aux études : santé	3	
<b>OFG 2</b>	Ouverture à l'autre et/ou internationalisation	Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique <b>OFG 2</b>	3	
<b>OFG 3</b>	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	SOCI 1001 Introduction à la sociologie	3	
<b>OFG 4</b>	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	<b>SINF 4823 Leadership et gestion de soins</b>	3	
<b>OFG 5</b>	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT 2653 Statistique descriptive	3	
<b>OFG 6</b>	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique <b>OFG 6</b>	3	
<b>OFG 7</b>	Capacité de penser logiquement et de manière critique	SANT 3023 Méthodes de recherche en santé	3	
<b>OFG 8</b>	Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 Communication orale FRAN 1600 Communication écrite	3 3	
<b>OFG 9</b>	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement)	3	

Notes :

1. Dans le cadre du programme de baccalauréat en science infirmière, vous devez compléter **102 crédits de formation fondamentale** et **18 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de baccalauréat en science infirmière, la **formation fondamentale** permet de répondre à **quatre (4) OFG** :

- OFG 3 au moyen du cours SOCI 1001 *Introduction à la sociologie*;
- OFG 4 au moyen du cours SINF 4823 Leadership et gestion de soins.**
- OFG 5 au moyen du cours STAT *Statistique descriptive*;
- OFG 7 au moyen du cours SANT 3023 *Méthodes de recherche en santé*.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :

- OFG 1 au moyen du cours SANT 1003 *Initiation aux études : santé*;
- OFG 8 au moyen de deux (2) cours FRAN 1500 *Communication orale* et FRAN 1600 *Communication écrite*;
- OFG 9 au moyen du cours ANGL 1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir deux cours de la **Banque de cours de formation générale** soit un cours de chaque rubrique suivante : OFG 2 *Ouverture à l'autre et/ou internationalisation* et l'autre sous la rubrique OFG 6 *Sensibilité aux arts et lettres*.

**Disciplines connexes – liste des cours à option** : BIOL2613 Introduction à la génétique; BIOL3253 Microbiologie; EDUC1113 Psychopédagogie de l'enfant; EDUC1123 Psychopédagogie des ados; KNEP1102 Vie active et santé; NUAL1602 Introduction à la nutrition; PSYC2610 Développement de l'enfant; PSYC2650 Dév. de l'adol. et de l'adulte; [PSYC2670](#) Psychologie gérontologique; [PSYC2700](#) Intro. à la psychosexualité; PSYC2810 Relations humaines; PSYC2900 Comportement anormal; [SOC12375](#) Santé et sociétés; [SOC13520](#) Sociologie de la famille; TSTX1920 Intro à la toxicomanie.

# FORMULAIRE D'ÉTAT IMMUNITAIRE



Prénom et nom : \_\_\_\_\_  
 Numéro d'ass.-maladie : \_\_\_\_\_  
 Courriel étudiant : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Numéro téléphone : \_\_\_\_\_

ÉTUDIANT SANS BASE VACCINALE:

VACCIN DIPHTHERIE -TETANOS (dT)					
Nom du vaccin	Date de la vaccination (AAAA/MM/JJ)	Administré / vérifié par:			
1 <sup>re</sup> dose	_____	_____			
2 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
3 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
4 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
5 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
		COMPLET <input type="checkbox"/>			
COQUELUCHE (dCaT)					
Nom du vaccin	Date de la vaccination (AAAA/MM/JJ)	Administré / vérifié par:			
1 dose (Boostrix ou Adacel)	_____	_____			
Dose de rappel (adulte)	_____	_____			
<i>Une dose est obligatoire à partir de l'âge de 18 ans, mais il est recommandé d'attendre 5 ans pour cette dose de rappel si la dernière dose a été reçue à l'adolescence. Certains établissements de santé exigent une dose de rappel aux 5 ans.</i>		COMPLET <input type="checkbox"/>			
POLIOMYÉLITE (IPV, OPV) <small>1 dose obligatoire après l'âge de 4 ans</small>					
Nom du vaccin	Date de la vaccination (AAAA/MM/JJ)	Administré / vérifié par:			
1 <sup>re</sup> dose	_____	_____			
2 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
3 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
4 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
5 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
<i>Vaccination obligatoire si non immunisé, antécédents non connus et pourrait être exposé à des cas de poliomyélite ou se rend dans des régions avec épidémies de poliomyélite.</i>		COMPLET <input type="checkbox"/>			
ROUGEOLE-RUBÉOLE-OREILLONS <small>2 doses de RRO ou 1 RRO et 1 antirougeoleux</small>					
Nom du vaccin	Date de la vaccination (AAAA/MM/JJ)	Administré / vérifié par:			
1 <sup>re</sup> dose	_____	_____			
2 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
Résultat sérologique <input type="checkbox"/> Positif <input type="checkbox"/> Négatif <input type="checkbox"/> _____ date _____ (4 sem. post 1 <sup>re</sup> dose)		COMPLET <input type="checkbox"/>			
HÉPATITE B					
Nom du vaccin	Date de la vaccination (AAAA/MM/JJ)	Administré / vérifié par:			
1 <sup>re</sup> dose	_____	_____			
2 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
3 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
* Sérologie obligatoire Anti-HBS	<input type="checkbox"/> Pos. ≥ 10 UI/L    * Résultat chiffré : _____	* Si sérologie négative, redonner une dose du vaccin de l'hépatite B suivi d'une autre sérologie un mois après.			
4 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
* Sérologie obligatoire Anti-HBS	<input type="checkbox"/> Pos. ≥ 10 UI/L    * Résultat chiffré : _____				
5 <sup>e</sup> dose	_____	_____			
* Sérologie obligatoire Anti-HBS	<input type="checkbox"/> Pos. ≥ 10 UI/L    * Résultat chiffré : _____				
<i>Si &lt; 10mUI/ml après deux séries de vaccination, la personne est donc un "non répondeur". Ne plus administrer de vaccin, un suivi médical est recommandé.</i>		COMPLET <input type="checkbox"/>			
TUBERCULOSE (TCT)					
Date de l'injection	Date de la lecture (48 à 72 heures après)	Administré / vérifié par:	Résultat de l'induration		
1 <sup>er</sup> TCT	_____	_____	_____ mm*		
2 <sup>e</sup> TCT	_____	_____	_____ mm*		
* Si résultat ≥ 10 mm, doit assurer les suivis suivants : <input type="checkbox"/> Prescription d'un rayon-x pulmonaire <input type="checkbox"/> Consultation médicale documentée (preuve à l'appui) <input type="checkbox"/> Quantiféron		Histoire de vaccin dans le passé BCG ou Monovax <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
		COMPLET <input type="checkbox"/>			
VACCIN ANTIGRIPAL (fortement encouragé) Dans certains établissements de santé, ce vaccin est obligatoire.					
1 <sup>re</sup> dose	2 <sup>e</sup> dose	3 <sup>e</sup> dose	4 <sup>e</sup> dose	5 <sup>e</sup> dose	COMPLET <input type="checkbox"/>
VACCIN COVID (obligatoire dans certains milieux cliniques)					
1 <sup>re</sup> dose	2 <sup>e</sup> dose	COMPLET <input type="checkbox"/>			
VARICELLE (Varivax ou Varilrix ou Priorix Tétrax)					
Avez-vous déjà eu la varicelle?					
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas					
2 doses du vaccin ou si aucune preuve, sérologie obligatoire					
Résultat sérologique <input type="checkbox"/> Positif <input type="checkbox"/> Négatif <input type="checkbox"/> _____ date _____ (4-6 sem. post 1 <sup>re</sup> dose)			COMPLET <input type="checkbox"/>		

Programme de vaccination et de dépistage complété et approuvé par le Service de santé ÉduPôle (UMCE/CCNB) ou la coordonnatrice des cours cliniques de l'École de Science Infirmière

Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'infirmière : \_\_\_\_\_



Secteur science infirmière  
Université de Moncton,  
Campus d'Edmundston  
165, boulevard Hébert  
Edmundston NB E3V 2S8

Juin 2023

Chère étudiante, cher étudiant,

Étant donné que les étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en science infirmière suivent des cours qui les amènent à intervenir dans divers milieux qui requièrent la vérification du dossier judiciaire, l'École réseau de science infirmière (ÉRSI) de l'Université de Moncton est dans l'obligation de respecter cette requête (Répertoire du premier cycle de l'Université de Moncton).

À cet égard, après que vous aurez reçu votre lettre d'admission aux études en science infirmière de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston (SSI-UMCE), vous devrez vous présenter au bureau du corps policier de votre localité et remplir le *Formulaire de consentement à la divulgation de renseignements sur les casiers judiciaires, incluant les secteurs vulnérables*. Vous devrez remettre le document original fourni par la force policière, au bureau de l'adjointe administrative du SSI-UMCE (PSL-337) lors de votre premier semestre d'études au SSI-UMCE. La date limite pour remettre le document est le 1<sup>er</sup> décembre. Le document sera conservé à votre dossier étudiant. Au début de chaque année universitaire subséquente, la coordonnatrice des cours cliniques vous demandera de signer une « Déclaration » stipulant que vous n'avez pas été inculpé(e) ou reconnu(e) coupable d'infraction criminelle depuis la vérification initiale de votre situation judiciaire.

Cordialement,



Tina Emond, Ph. D.  
Chef de secteur, professeure agrégée et chercheure  
Université de Moncton, campus d'Edmundston  
Secteur science infirmière  
Téléphone : (506) 737-5330  
Courriel : [tina.emond@umoncton.ca](mailto:tina.emond@umoncton.ca)

P.-S. Vous êtes responsable de payer les coûts reliés à cette démarche, le cas échéant.